

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR HIROSHI AZUMA,
AMBASSADEUR DU JAPON EN MAURITANIE,
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE SIGNATURE DU CONTRAT
POUR DEMINAGE ET DE DESAMORCAGE D'ENGINS EXPLOSIFS
DANS LE NORD DE LA MAURITANIE

Monsieur Mohammed Ould Saleck, le Chargé de Mission du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation,
Monsieur Alioune Ould Menane, le Coordinateur du Programme National de Déminage Humanitaire et du Développement,

Madame Melissa Andersson, la Directrice du Programme de l'ONG Norwegian People's Aid,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de procéder aujourd'hui à la signature du contrat de don pour le « Projet du déminage et de désamorçage d'engins explosifs dans le nord de la Mauritanie », financé par le Gouvernement du Japon au titre de l'Aide Japonaise Non- Remboursable pour les Projets Locaux.

Ce don, d'un montant de cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-quatorze (142.794) Euros, soit environ l'équivalent de plus de cinquante-cinq millions (55.000.000) d'Ouguiyas, permettra d'une part, d'acquérir des équipements de protection, des appareils détecteurs de mines ainsi que d'autres accessoires et, d'autre part, d'offrir un service de voitures pour « Norwegian People's Aid » qui a une grande expérience dans le domaine du déminage à travers plus de trente pays.

Grâce à ce don, « Norwegian People's Aid », en collaboration avec le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement de la Mauritanie, commencera le déminage dans la région de Dakhlet Nouadhibou. En effet, la capitale économique du pays, désignée « zone franche », est le point de départ des exportations de minerais de fer et des produits halieutiques. Pourtant, les mines anti-personnelles et autres engins explosifs entravent la pleine exploitation des ressources naturelles qui sont immenses dans cette région. Le déminage de cette zone représente donc une nécessité et un impératif majeur pour une exploitation sûre et sans entrave de ses énormes potentialités naturelles et stratégiques.

Ce projet nous permettra d'espérer qu'à la fin de l'année 2015, toutes les mines seront désamorcées dans la région de Dakhlet Nouadhibou. Cela achèvera ainsi, les opérations de déminage sur toute l'étendue du territoire Mauritanien, avant le 1^{er} janvier 2016, comme l'avait annoncé le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement de la Mauritanie.

Près de 114.000 personnes, vivant de l'élevage et pratiquant la transhumance au Nord de la ville, vont en tirer immédiatement bénéfice. Le déminage de cette région leur permettra de circuler de manière sécurisée et ainsi de développer leurs activités. Cette action va, par conséquent, contribuer d'une manière plus générale au développement économique et social de Nouadhibou et de toute la Mauritanie.

Ce projet correspond donc pertinemment aux principes globaux de la politique de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould ABDEL AZIZ, le président de la République, qui a fait de la lutte contre la pauvreté et du développement économique et social des priorités.

Enfin, j'émets le vœu, qu'avec la participation sérieuse des bénéficiaires, ce projet soit une réussite totale et qu'il atteigne les objectifs visés, afin de récompenser les efforts consentis de part et d'autre pour témoigner de la solidarité existante entre nos deux peuples.

Je vous remercie.